



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 octobre 2025 *PROCÈS-VERBAL*

Le 21 octobre deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Seuilly, légalement convoqué par M. Thierry DEGUINGAND, Maire s'est réuni salle du Conseil à la Mairie.

### Nombre de conseillers

- en exercice : 08
- présents : 07
- votants : 08
- absents : 01

Date de convocation : 15 octobre 2025

Etaient présents : Thierry DEGUINGAND, Arthur HOUETTE, Cirice De WECK, Éric LUANCO, Bruno FRADET, Jacky FUMARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Irène ARNOULT a donné son pouvoir à Arthur HOUETTE,  
Monsieur DE WECK Cirice a été nommé secrétaire.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18h30

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2025**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

**DCM : 251025a**

### **1 : MARCHE DE TRAVAUX « CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAL »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, à la suite de l'appel d'offres dont la clôture était le lundi 15 septembre 2025, 31 offres ont été transmises par voie dématérialisée pour les 9 lots indiqués.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le montant estimatif des travaux relatifs à la construction du bâtiment communal qui s'élève à la somme de 195 000 € HT

Un cahier des charges a été réalisé, avec l'aide du Maître d'œuvre Jean-Claude GARNIER. 14 rue de Loudun à RICHELIEU

L'analyse des candidatures et des offres a été effectuée selon les critères énoncés dans le règlement de consultation :

Critères	Pondérations
Valeur technique	60
Prix	40

**Les entreprises retenues :**

**LOT 1 FONDATIONS SPECIALES**

Entreprise TP GEO : 24 004 € HT

**LOT 2 MAÇONERIE**

Entreprise BEUN 49 150 € HT

**LOT 3 CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE**

Entreprise MERLOT 110 830,87 € HT

**LOT 4 MENUISERIE**

Entreprise BELLET 14 262 € HT

**LOT 5 PLATRERIE**

Entreprise F.B.H 6 329,82 € HT

**LOT 6 CARRELAGE**

Entreprise PROUST 5 191,50 € HT

**LOT 7 PLOMBERIE SANITAIRE**

Entreprise LESTABLE MOLISSON 6 955,78 € HT

**LOT 8 ELECTRICITE CHAUFFAGE**

Entreprise LESTABLE MOLISSON 13 695 € HT

**LOT 9 PEINTURE**

Entreprise REVEAU 2 300 € HT

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et 7 pour et 1 abstention

**Résultat du vote :**

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Accepte le marché des travaux pour le Bâtiment communal ;

Décide d'attribuer les lots du marché au différentes entreprises pour un montant général de 232 719,76 € HT.

Sous réserve des crédits nécessaires sont prévus au budget communal

**DCM : 251025b**

**2 : DEMANDE DE FOND CONCOURS AUPRES DE LA CCCVL**

Monsieur le Maire rappelle la possibilité pour la commune de solliciter une aide auprès de la CCCLV dans le cadre du Fonds de Concours ; il propose de présenter à ce titre un projet de construction d'un bâtiment communal.

La subvention au niveau l'enveloppe socle pourra être de 75 000€

Le plan de financement de ces travaux, mentionné ci-dessus, faisant intervenir le Fond concours et l'autofinancement par la Commune.

<b>Estimation des travaux devis :</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
LOT 1 FONDATIONS SPECIALES Entreprise TP GEO	24 004,00 €	
LOT 2 MAÇONERIE Entreprise BEUN	49 150,00 €	
LOT 3 CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE Entreprise MERLOT	110 830,87 €	
LOT 4 MENUISERIE Entreprise BELLET	14 262,00 €	
LOT 5 PLATRERIE Entreprise F.B.H	6 329,82 €	
LOT 6 CARRELAGE Entreprise PROUST	5 191,50 €	
LOT 7 PLOMBERIE SANITAIRE Entreprise LESTABLE MOLISSON	6 955,78 €	
LOT 8 ELECTRICITE CHAUFFAGE Entreprise LESTABLE MOLISSON	13 695,00 €	
LOT 9 PEINTURE Entreprise REVEAU	2 300,00 €	
Auto-financement		157 719,76 €
Emprunt TVA		46 543,95 €
Fond concours		75000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>232 719,76 €</b>	<b>279 263,71 €</b>

Après en avoir délibéré les membres du Conseil, à l'unanimité, approuvent la présentation dans le cadre du Fond Concours de ce projet ainsi que son plan de financement.

**DCM : 251025c**

**3 :DM N°1**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de faire un virement de crédit de 34 648 € pour équilibrer les comptes.

<b>Compte ou opération</b>	<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
	<b>Diminution</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Augmentation</b>
Chapitre 011 - Charges à caractère général				
6067 – Fournitures scolaires	1 000,00 €			
613 – location photocopieur		4170,00 €		
Chapitre 012 – Charges de personnel				
6411 – Personnel titulaire				
6413 – Personnel non titulaire		24 117,00 €		
Chapitre 013– Autres charges de gestion courante				
6419 – remboursements sur rémunération de personnel				4 700,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante				
65311 – Indemnités de fonction (élus)	1 000,00 €			
Chapitre 731 – Fiscalité locale				
73111 – Impôts directs locaux			6 361,00 €	
Chapitre 74 – Dotations et participations				
744 – FCTVA				448,00 €
742 – Dotations aux élus locaux				4 800,00 €
741121 – Dotation de Solidarité Rurale				4 700,00 €
748374 Biodiversité et aménités rurales				8 000,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante				
75888 – Autres produits divers de gestion courante				8 000,00 €
Chapitre 014 Atténuations de produits				
739211 – Attribution Compensation	2000,00			
<b>TOTAL</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>28 287,00 €</b>	<b>6 361,00 €</b>	<b>30 648,00 €</b>

Le Conseil Municipal accepte ce virement de crédits.

**4 : TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de fixer les tarifs de la cantine scolaire pour la nouvelle année scolaire. Il propose de fixer ce tarif à 3,30 € par repas pour les élèves et à 5,00 € par repas pour les enseignants et intervenants extérieurs et 6,50 € pour les anciens. Ce tarif sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition

**QUESTIONS DIVERSES**

- **1.Travaux pour l'Eglise**

Monsieur le Maire a présenté un devis concernant des travaux pour l'Eglise, côté sud.  
Il a noté qu'il pourrait y avoir des possibilités de subventions sur le patrimoine

- **2.Gazette municipale**

La gazette sera relue par les élus avant la distribution, prévue entre le 10 et le 15 novembre 2025

- **3. Préparation du 11 novembre**

Il a été convenu de faire les commandes auprès des prestataires.

- **4.Colis des anciens**

Une réflexion est en cours sur la composition de 50 colis destinés aux anciens avec des produits régionaux

La distribution des colis est prévue pour le 18 décembre 2025

- **5. Vœux du Maire**

La préparation des vœux, qui se déroulera le 9 janvier 2026, est en cours. Il est important de vérifier les options pour le traiteur

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.

Le prochain conseil le 17 décembre 2025.

Secrétaire de séance  
Cirice DE WECK



M. le Maire  
Thierry DEGUINGAND

